



Les Nouvelles du Climat

Août 2021



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com.

Table des matières

Focus du mois	3
Les nouvelles du climat au niveau international	5
Réchauffement climatique : juillet 2021, le mois le plus chaud jamais enregistré sur Terre	5
Changement climatique : l'ONU tire la sonnette d'alarme en Méditerranée.....	6
Ampleur et impact sans précédent de la pénurie d'eau au Moyen-Orient et en Afrique du Nord	6
Au gré du courant : le rôle de l'eau dans les migrations internationales	7
Forum politique de haut niveau pour le développement durable (FPHN)	8
Faire plus avec moins : Assurer une consommation et une production durable	12
Perspectives de développement des zones de transformation agroindustrielle spéciales en Afrique	13
Les catastrophes météorologiques se sont multipliées au cours des 50 dernières années, causant plus de dégâts, mais moins de décès	14
Les nouvelles du climat au niveau national	16
Covid-19 : Nouvelle pollution due aux masques de protection sur les plages d'Agadir	16
Signature à Rabat d'une convention sur la protection de l'environnement.....	17
Plan Maroc Vert : la BAD met en avant les facteurs clés de succès.....	17
Fonds Vert pour le Climat : l'ADA réaccréditée, un nouveau gage de confiance	19
Lancement de la base de données et du site des Marocains du Monde experts en technologies vertes « Green MDM »	19
IRESEN et Classic Events organisent une course de voitures solaires sur plus de 2500 km	20
Forum International des Énergies de Industrie: Décarbonation, quelles opportunités pour l'industrie marocaine ?.....	21
La nouvelle usine d'OCP à Safi, une première mondiale en termes d'environnement	21
Une feuille de route dédiée à la valorisation énergétique de la biomasse au Maroc	22
Appel à projets pour la recherche sur la protection de la biodiversité et des écosystèmes	22
Risques climatiques : le Maroc au 61 ^e rang en termes d'exposition des enfants.....	23

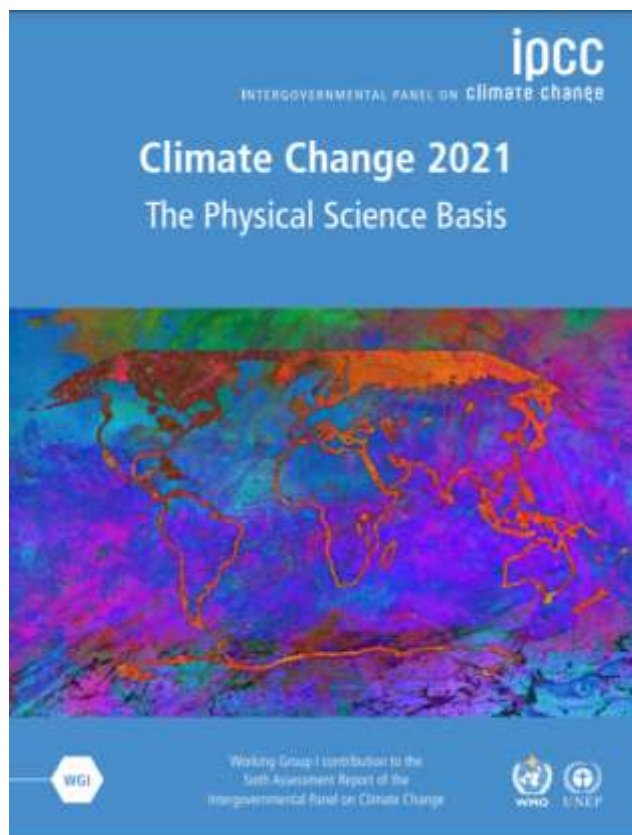


Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des **Nouvelles du Climat**, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

Focus du mois

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a publié le 9 août 2021 le premier volet de son sixième rapport d'évaluation (*Assessment Report 6*) "Changements climatiques : les éléments scientifiques". Ce rapport, dont la rédaction a débuté en 2017-2018, rassemble les connaissances scientifiques les plus récentes et les plus complètes du système climatique et des changements climatiques à ce jour. Le précédent rapport de ce type datait de 2013-2014. Le rapport, élaboré par 234 scientifiques de 66 pays, souligne que l'influence humaine a réchauffé le climat à un rythme sans précédent depuis au moins 2.000 ans.

Voici un résumé des conclusions de ce premier, qui traite des éléments scientifiques du changement climatique :



État du système climatique

- L'influence humaine sur le système climatique est scientifiquement établie : elle se manifeste par un changement rapide et à grande échelle de différentes composantes du système climatique (atmosphère, océans, cryosphère et biosphère), qui modifient notamment sur les phénomènes climatiques extrêmes.
- L'ampleur des changements récents dans l'ensemble du système climatique et l'état actuel de nombreux aspects du système climatique sont sans précédent depuis plusieurs siècles à plusieurs millénaires.
- Toutes les régions du monde subissent déjà les effets du changement climatique.
- De nombreuses conséquences du changement climatique en cours sont irréversibles à des échelles de temps séculaires, voire millénaires, en particulier en ce qui concerne les océans, les calottes glaciaires et le niveau de la mer.

Évolutions futures

- Le réchauffement se renforcera d'ici 2050 d'après tous les scénarios pris en considération. Le réchauffement planétaire dépassera 1,5 °C, voire 2 °C, au cours du 21e siècle, à moins que des réductions importantes des émissions de CO₂ et d'autres gaz à effet de serre n'interviennent au cours des prochaines décennies. Les conséquences de ce réchauffement comprennent :



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des **Nouvelles du Climat**, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

- un accroissement de nombreux changements dans le système climatique, dont notamment l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des vagues de chaleur, des fortes précipitations, des sécheresses, ainsi que la réduction de la banquise arctique, de la couverture neigeuse et du pergélisol ;
- une intensification des changements dans le cycle hydrologique (variabilité interannuelle ou gravité des phénomènes extrêmes comme les sécheresses ou les inondations par exemple).
- D'après les scénarios où les émissions de CO₂ augmentent, le taux de croissance du CO₂ dans l'atmosphère augmentera, car les puits de carbone océaniques et terrestres (qui permettent actuellement d'absorber une partie du CO₂ présent dans l'atmosphère) perdront en efficacité.
- Les changements de plusieurs facteurs climatiques qui ont des répercussions seraient plus prononcés à 2 °C qu'à 1,5 °C et encore davantage pour des niveaux de réchauffement plus élevés.

Informations climatiques pour l'évaluation des risques et pour l'adaptation à l'échelle régionale

- Les facteurs naturels et la variabilité interne moduleront les changements causés par l'Homme, en particulier à l'échelle régionale et à court terme, avec peu d'effet sur le réchauffement climatique centennal. Il est important de tenir compte de ces modulations dans la planification de l'ensemble des changements possibles.
- Avec la continuation du réchauffement climatique, chaque région devrait connaître de plus en plus de changements simultanés et multiples dans les facteurs d'impact climatiques. Les changements de plusieurs facteurs d'impact climatique seraient plus répandus à 2°C qu'à 1,5°C et encore plus répandus et/ou prononcés pour des niveaux de réchauffement plus élevés.
- Les résultats peu probables, tels que l'effondrement de la calotte glaciaire, les changements brusques de la circulation océanique, certains événements extrêmes composés et un réchauffement nettement supérieur à la fourchette très probable du réchauffement futur, ne peuvent être exclus et font partie de l'évaluation des risques.

Comment limiter le changement climatique

- Pour limiter le réchauffement climatique à un niveau donné, il faut limiter les émissions cumulées de CO₂, en parvenant au moins à des émissions nettes de CO₂ nulles.
- Réduire fortement les émissions des autres gaz à effet de serre est également nécessaire, notamment le méthane (CH₄). En effet, des réductions fortes, rapides et durables des émissions de ce gaz contrebalanceraient le réchauffement associé à la réduction de polluants atmosphériques (qui génèrent des aérosols) et amélioreraient la qualité de l'air.
- Réduire drastiquement les émissions de CO₂ et des autres gaz à effet de serre aura des incidences notables sur la composition atmosphérique et la qualité de l'air à court terme (quelques années). Ce n'est qu'après une vingtaine d'années qu'il sera possible de prouver scientifiquement que les effets de ces réductions sur les températures à la surface du globe ne sont pas dus à la variabilité annuelle, et qu'après une plus longue période pour les de nombreux autres facteurs.
- Certains phénomènes, dont la probabilité est faible, mais qui peuvent conduire à des perturbations beaucoup plus importantes à l'échelle régionale ou mondiale ne peuvent être exclus et doivent être pris en compte dans l'évaluation des risques.

[Pour avoir accès au rapport complet](#)



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des **Nouvelles du Climat**, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

Les nouvelles du climat au niveau international

Réchauffement climatique : juillet 2021, le mois le plus chaud jamais enregistré sur Terre

Juillet 2021 a été le mois le plus chaud jamais enregistré sur Terre, a annoncé l'Agence nationale océanique et atmosphérique américaine (NOAA), évoquant une "trajectoire inquiétante" pour la planète sous les assauts du changement climatique. Cette "première place est la pire", a commenté dans un communiqué le chef de la NOAA, Rick Spinrad. "Le mois de juillet est généralement le mois le plus chaud de l'année, mais juillet 2021 s'est surpassé, devenant le mois de juillet et le mois tout court le plus chaud jamais enregistré." "Ce nouveau record accentue la trajectoire inquiétante et perturbante sur laquelle le changement climatique a mis le globe", a-t-il ajouté, tandis que des feux virulents et autres phénomènes climatiques extrêmes frappent actuellement des régions du monde.

La température globale à la surface de la planète a été plus élevée de 0,01°C par rapport au précédent mois de juillet le plus chaud, en 2016 (à égalité depuis avec ceux de 2019 et 2020), selon l'agence américaine. Et elle était de 0,93°C au-dessus de la moyenne des températures au 20^{ème} siècle. Dans l'hémisphère nord en particulier, la température enregistrée à la surface des continents - en excluant les océans - a été "sans précédent", de 1,54°C au-dessus de la moyenne, surpassant le précédent record de 2012. Les relevés ont commencé il y a 142 ans, a précisé la NOAA.

Le service européen Copernicus sur le changement climatique (C3S) a de son côté estimé la semaine dernière que juillet 2021 était le troisième mois de juillet le plus chaud sur Terre. Il est fréquent que les agences présentent de petites différences dans leurs données. "NOAA a une couverture plus limitée sur l'Arctique", ce qui peut expliquer cette différence, a expliqué à l'AFP Zeke Hausfather, climatologue au Breakthrough Institute et spécialiste des records de température. "Mais indépendamment d'où exactement (le mois de juillet) arrive dans le classement, le réchauffement enregistré dans le monde cet été est une conséquence claire du changement climatique."

L'annonce de ce record intervient quelques jours seulement après la publication d'un nouveau rapport des experts climat de l'ONU (GIEC) montrant sans équivoque que le climat change plus vite qu'on le craignait, par la faute de l'humanité. Le réchauffement de la planète pourrait atteindre le seuil de +1,5°C autour de 2030, dix ans plus tôt qu'estimé, menaçant de nouveaux désastres "sans précédent", selon ce rapport. Les humains sont "indiscutablement" responsables des dérèglements climatiques et n'ont d'autre choix que de réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre s'ils veulent en limiter les dégâts, ont constaté les experts du GIEC.

Illustrations concrètes du changement climatique, le monde a d'ores et déjà été confronté cette année à des événements climatique extrêmes : incendies spectaculaires en Grèce et en Turquie, feux de forêt en Sibérie et en Californie, famine à Madagascar, inondations exceptionnelles en Chine et en Allemagne, canicule record au Canada, etc. Ces événements se produisent alors que la hausse de la température à l'échelle de la planète n'est "que" de 1,1°C par rapport à la période préindustrielle. En 2015, l'Accord de Paris prévoyait de limiter le réchauffement climatique à un niveau bien inférieur à 2°C, à +1,5°C de préférence. Les appels à agir se multiplient et tous les regards se tournent désormais vers Glasgow, où se réuniront en novembre les dirigeants du monde entier pour la conférence climat COP 26.

[Pour plus d'informations](#)



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

Changement climatique : l'ONU tire la sonnette d'alarme en Méditerranée

La Méditerranée, en proie à des incendies sans précédent en Grèce et en Turquie, sera touchée par des canicules, sécheresses et feux de forêt bien pires avec le réchauffement climatique, selon une version préliminaire d'un rapport de l'ONU que l'AFP a obtenu en exclusivité. Sans être la région du monde qui souffrira le plus des hausses de températures, la région, forte de 500 millions d'habitants, est qualifiée de "'point chaud' du changement climatique" par ce rapport. Elle est menacée par plusieurs facteurs liés au changement climatique, selon un chapitre de ce rapport du GIEC sur les conséquences du changement climatique, dont la version définitive sera adoptée en février 2022.

Selon ce texte provisoire, les températures devraient grimper plus vite autour de la Méditerranée qu'au niveau mondial au cours des prochaines décennies, pesant sur l'agriculture, la pêche et le tourisme. Des dizaines de millions d'habitants supplémentaires seront touchés par des pénuries d'eau accrues, des risques d'inondations côtières et des chaleurs potentiellement mortelles, avertit-il. Certaines régions méditerranéennes pourraient voir leurs cultures agricoles pluviales s'effondrer de 64%. La surface de forêts brûlées va doubler ou tripler, en fonction des efforts faits pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et donc le changement climatique.

"Les canicules sont le type d'événements climatiques extrêmes pour lesquels le changement climatique change vraiment les règles du jeu", explique à l'AFP Friederike Otto, de l'université d'Oxford. Les chaleurs extrêmes sont la plus grande menace pour la Méditerranée car "de loin les événements (climatiques) extrêmes les plus mortels en Europe", poursuit-elle. Jusqu'à 93 millions de personnes supplémentaires pourraient être confrontées à des canicules sur la rive nord de la Méditerranée d'ici 2050. Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, le risque pour les personnes âgées de mourir de fortes chaleurs pourrait être multiplié entre trois et 30 d'ici 2100 et les morts pourraient se monter à 20.000 par an en Méditerranée septentrionale d'ici 2050.

Les gouvernements peuvent agir face à certaines menaces comme les incendies ou les inondations. Avec la chaleur, c'est différent, avertit Ilan Kelman, de l'université UCL (University College London). "Le changement climatique nous emmène à des niveaux où ne pouvons pas survivre." "La seule option pour survivre est la climatisation 24h/24, sept jours sur sept et les gens ne peuvent pas se le permettre. Il va y avoir des coupures de courant." Le nombre moyen de jours où la région méditerranéenne fait face à des conditions favorables à des incendies extrêmes a déjà doublé depuis les années 1980, selon Matthew Jones, du Tyndall Centre for Climate Change Research. Les feux dégradent aussi la qualité de l'air dans les régions actuellement en flammes en Turquie et en Grèce, la pollution touchant jusqu'à Chypre, indique Mark Parrington, du service européen Copernicus sur le changement climatique. "Nous mettons de plus en plus de gens et de biens en danger et nous ne leur apprenons pas à réagir à des événements environnementaux atypiques comme les incendies, les inondations et les sécheresses", regrette Ilan Kelman.

[Pour plus d'informations](#)

Ampleur et impact sans précédent de la pénurie d'eau au Moyen-Orient et en Afrique du Nord

À l'occasion de la Semaine mondiale de l'eau, un nouveau rapport de l'UNICEF indique que 90% des enfants de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) vivent dans des zones de stress hydrique élevé, avec de graves conséquences sur leur santé, leur nutrition et leur développement. D'après ce rapport du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) intitulé « *Running Dry : the impact of water scarcity on children in the Middle East and North Africa* », près de 9 enfants sur 10 de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) vivent dans des zones de stress hydrique élevé ou extrêmement élevé, avec de graves conséquences sur leur santé, leur nutrition, leur développement



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

cognitif et leurs moyens de subsistance futurs. La région MENA serait la région du monde la plus touchée par le manque d'eau.

« La pénurie d'eau a un impact profond sur les enfants et les familles, à commencer par leur santé et leur nutrition. La pénurie d'eau devient également de plus en plus un moteur de conflits et de déplacements », a déclaré Bertrand Bainvel, Directeur régional adjoint de l'UNICEF pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. « Dans ce contexte, il est encore plus inacceptable que ceux qui combattent dans les conflits prennent pour cible les infrastructures d'eau. Les attaques contre les infrastructures d'eau doivent cesser », a-t-il ajouté.

Sur les 17 pays les plus touchés par le stress hydrique dans le monde, 11 se trouvent dans la région MENA. Ces onze États sont Bahreïn, l'Iran, la Jordanie, le Koweït, le Liban, la Libye, Oman, Israël/État de Palestine, le Qatar, l'Arabie Saoudite et les Émirats Arabes Unis. L'étude indique que près de 66 millions de personnes dans la région ne disposent pas d'installations sanitaires de base et une très faible proportion des eaux usées est traitée de manière adéquate. Le rapport met en évidence les principaux facteurs à l'origine de la pénurie d'eau dans la région MENA, notamment la hausse de la demande agricole et l'expansion des terres irriguées utilisant les aquifères.

Alors qu'au niveau mondial, l'agriculture représente en moyenne 70% de l'utilisation de l'eau, elle en représente plus de 80% dans la région MENA. Parmi les autres facteurs contribuant à la pénurie d'eau figurent les conflits, notamment en Syrie, au Yémen et au Soudan, la migration des populations des zones rurales vers les zones urbaines, la croissance démographique, la mauvaise gestion de l'eau, la détérioration des infrastructures hydrauliques et les problèmes de gouvernance.

Les conflits et l'instabilité économique et politique régionale ont augmenté la demande de sources d'eau d'urgence, y compris le transport par camion, aggravant encore l'épuisement des eaux souterraines. Bien qu'il ne soit pas la seule raison de la pénurie d'eau, le changement climatique entraîne une diminution des pluies pour l'agriculture et la détérioration de la qualité des réserves d'eau douce en raison du déplacement d'eau salée vers les aquifères d'eau douce et de l'augmentation des concentrations de pollution. « Dans de nombreux pays de la région, les enfants doivent de plus en plus souvent parcourir de longues distances à pied pour aller chercher de l'eau au lieu de passer ce temps à l'école ou avec leurs amis à jouer et à apprendre », a déclaré Chris Cormency, conseiller régional WASH de l'UNICEF pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord.

[Pour plus d'informations](#)

Au gré du courant : le rôle de l'eau dans les migrations internationales

Le monde compte actuellement plus d'un milliard de migrants — et les déficits hydriques sont à l'origine d'une hausse de 10 % des flux migratoires à l'échelle de la planète. Selon un nouveau rapport phare de la Banque mondiale, les pénuries d'eau ont un impact bien plus important sur la migration que l'excès d'eau.

Le rapport, intitulée Flux et reflux, est composée de deux volumes. Le premier volume (a), sur l'eau, les migrations et le développement, analyse les liens entre l'eau et les déplacements de populations ainsi que les effets de cette corrélation sur le développement économique. Construit sur le plus grand ensemble de données sur les migrations internes jamais réuni, il couvre près d'un demi-milliard de personnes dans 64 pays entre 1960 et 2015. Ce premier volume exploite également plusieurs séries de données nationales et mondiales, qui n'avaient encore jamais été rapprochées. Le volume 2, L'eau au cœur des conflits (a), s'intéresse aux interactions entre les conflits et l'eau ainsi qu'aux moteurs de la migration dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA).



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

Dans les zones en proie à des conflits, comme la région MENA, la situation est rendue encore plus complexe par deux facteurs supplémentaires qui poussent à partir : le conflit à proprement parler et le chômage. Dans les pays de la région MENA, qui connaît le plus fort stress hydrique au monde, l'eau est plus souvent une victime du conflit qu'un motif de départ. Les infrastructures hydrauliques sont fréquemment ciblées pendant un conflit, privant des centaines de milliers de personnes d'accès à cette ressource vitale.

Mais, contrairement à ce que l'on pense souvent, les conflits ne sont pas nécessairement une conséquence directe des risques liés à l'eau. De fait, historiquement, les pénuries d'eau ont davantage induit la coopération que le conflit : sur 975 événements en lien avec des bassins fluviaux internationaux recensés dans la région MENA entre 1948 et 2008, 56 % ont fait l'objet de coopération, 37 % ont suscité un conflit et 8 % se sont révélés neutres. Compte tenu du nombre de conflits armés dans la région au cours de cette période, le fait que les questions liées à l'eau aient majoritairement débouché sur des accords de coopération est remarquable.

Il faut de toute urgence renforcer la résilience hydrique dans les villes comme dans les zones rurales. Les investissements centrés sur l'individu — filets financiers, actifs transférables (comme l'éducation), approvisionnement en eau et assainissement, soins de santé et logements sûrs pour les migrants pauvres — peuvent contribuer à protéger les personnes contre des chocs hydriques graves. Les villes peuvent également se doter de meilleures pratiques en matière d'eau, en réduisant la demande, en recyclant les eaux usées, en collectant les eaux de pluie et en réaménageant des zones urbaines pour qu'elles deviennent des éponges capables d'absorber et de stocker l'eau sous terre.

[Pour plus d'informations](#)

Forum politique de haut niveau pour le développement durable (FPHN)

« Renouvelons notre détermination à établir un redressement solide, durable et inclusif après la pandémie, et à prendre ensemble des mesures décisives afin de vaincre la crise climatique et de respecter les promesses du Programme 2030 », a déclaré le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, António Guterres, à l'assemblée 2021 du Forum politique de haut niveau pour le développement durable (FPHN). Ce thème a été repris tout au long des huit jours de réunion dans les réunions-débats et les présentations virtuelles. La pandémie de COVID-19 a déclenché la pire récession mondiale depuis 1930, a causé d'immenses souffrances et a compromis les efforts visant à concrétiser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses Objectifs de développement durable (ODD).

Les participants ont mis l'accent sur l'augmentation de la faim et des taux de pauvreté, la réduction du nombre d'enfants scolarisés, les pertes d'emplois, l'alourdissement du fardeau de la dette, le creusement des inégalités, ainsi que l'augmentation des violations des droits de la personne qui sont tous liés à la pandémie de COVID-19. Cependant beaucoup ont déclaré qu'il existe des solutions permettant de se rétablir et de reconstruire en mieux. Les participants se sont concentrés notamment sur l'importance des systèmes de protection sociale, de l'agriculture durable, de la numérisation, de la création d'un allègement de la dette et d'une architecture de financements nouveaux, et de partenariats renforcés entre la société civile, le secteur privé, les gouvernements et la communauté internationale comme moyens de se remettre sur la voie.

Le Forum a porté sur le thème « Une reprise durable et résiliente après la pandémie de COVID-19, qui favorise les dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable: ouvrir une voie inclusive et efficace vers la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

2030 dans le contexte de la décennie d'action et de réalisations en faveur du développement durable ». À cet effet, le Forum a passé en revue les progrès concernant les ODD suivants:

- ODD 1: Pas de pauvreté
- ODD 2: Faim « zéro »
- ODD 3: Bonne santé et bien-être
- ODD 8: Travail décent et croissance économique
- ODD 10: Inégalités réduites
- ODD 12: Consommation et production durables
- ODD 13: Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- ODD 16: Paix, justice et institutions efficaces
- ODD 17: Partenariats pour la réalisation des objectifs

Le Forum a en outre examiné la nature intégrée et interdépendante des ODD, a passé en revue les cibles des ODD dont l'échéance était fixée à 2020, et a discuté de l'opportunité d'actualiser ces cibles. Une attention particulière a été accordée aux effets de la pandémie de COVID-19 sur les ODD dans les pays les moins avancés (PMA), les pays en développement sans littoral (PDSL), les petits États insulaires en développement (PEID) et les pays d'Afrique, ainsi qu'aux défis particuliers auxquels font face les pays à revenu intermédiaire, et à la nécessité de réformer le système financier international et l'architecture d'allègement de la dette.

Au cours de la deuxième semaine de réunion, 42 pays ont présenté l'examen national volontaire (ENV) de leurs efforts en vue de la réalisation du Programme 2030, dont 8 pays pour la première fois, 24 pour la deuxième fois, et 10 pour la troisième fois.

À la fin de la réunion, le Forum a examiné le projet de Déclaration ministérielle lors d'une séance officielle. À l'issue de votes enregistrés sur trois amendements aux paragraphes portant sur les changements climatiques, les genres et la biodiversité présentés par la Fédération de Russie et une proposition d'Israël visant à supprimer un paragraphe sur la réalisation du droit à l'autodétermination des peuples soumis à une occupation coloniale ou étrangère, la déclaration a été adoptée sans modification et par acclamation. La déclaration met l'accent sur le besoin d'une reprise résiliente après la pandémie de COVID-19, qui puisse à long terme renforcer, stimuler et promouvoir les ODD.

La réunion 2021 du FPHN a compris plus de 276 manifestations parallèles, dix manifestations spéciales et manifestations de haut niveau pour la sortie de rapports, 17 laboratoires d'ENV et 12 expositions virtuelles. Neuf chefs d'État et de gouvernement, plus d'une centaine de vice-Premiers ministres, ministres et ministres adjoints, et plus de 190 autres intervenants ont participé aux rencontres, réunions-débats et conversations informelles. La réunion 2021 du FPHN s'est déroulée sous une forme hybride (à la fois virtuellement et au Siège des Nations Unies) du 6 au 15 juillet 2021.

[Pour plus d'informations](#)

Les ministres du climat et de l'énergie du G20 sont divisés sur l'élimination progressive du charbon

Après des discussions "marathon", les ministres du climat et de l'énergie du G20 sont parvenus à un accord sur 58 des 60 paragraphes de leur déclaration commune, qui a été publiée le dimanche 25 juillet 2021 et qui reconnaît que les conséquences d'un réchauffement climatique de 1,5 °C sont "beaucoup plus faibles" que celles d'un réchauffement de 2 °C et qui appelle à accélérer la transition vers des énergies propres. Pour une "grande majorité" des membres, ont déclaré les hôtes italiens, cela inclut l'élimination progressive du charbon.



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

Avant la réunion, le président britannique de la COP 26, Alok Sharma, a déclaré aux ministres : "Nous savons que l'énergie produite par le charbon à un rythme effréné est incompatible avec un avenir qui maintient la hausse des températures à 1,5°C. Alors, disons-le au monde aujourd'hui, nous chercherons à mettre fin à l'utilisation illimitée du charbon, tant chez nous qu'à l'étranger." Toutefois, étant donné que la Chine, la Russie, l'Inde, la Turquie et l'Arabie saoudite ont été parmi les pays qui défendent le combustible fossile, il n'y a pas eu de consensus.

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a exhorté les pays à haut revenu à abandonner le charbon en 2030 et les pays en développement à suivre d'ici 2040. Si cette transition est presque achevée au Royaume-Uni, de nombreux pays du G20 possèdent encore d'importantes industries charbonnières. La semaine dernière, l'Indonésie, par exemple, a présenté aux Nations unies une stratégie climatique à long terme qui prévoit de continuer à brûler du charbon après 2050, en s'appuyant sur le captage et le stockage du carbone pour atténuer les émissions. Le Japon a publié un projet de plan énergétique qui prévoit de produire 19 % de l'électricité à partir du charbon en 2030. La Chine tire plus de 60% de son électricité du charbon, possède le plus grand nombre de nouvelles centrales électriques au charbon au monde et est le plus grand bailleur de fonds du monde pour l'énergie au charbon à l'étranger.

Les ministres n'ont pas non plus réussi à se mettre d'accord sur une date à laquelle ils élimineraient progressivement les subventions aux combustibles fossiles, ce que le groupe avait promis pour la première fois en 2009 mais sur lequel il n'a pas progressé depuis. Le G7, plus petit et plus riche, a fixé l'échéance à 2025. Selon une analyse de BNEF, les membres du G20 ont collectivement accordé 3 300 milliards de dollars de subventions aux combustibles fossiles entre 2015 et 2019, bien que la définition d'une subvention "inefficace" soit sujette à interprétation. La résolution de ces questions incombe maintenant aux dirigeants des nations du G20 lors d'un sommet à Rome le 30 octobre.

Les ministres ont convenu de soumettre des plans climatiques nationaux améliorés avant les négociations climatiques de la COP 26 en novembre. L'Afrique du Sud, la Chine, l'Inde, la Turquie, l'Arabie saoudite et la Corée du Sud doivent encore mettre à jour leurs objectifs climatiques pour 2030. Les hôtes italiens ont tenté d'obtenir du G20 qu'il accepte d'allouer une certaine proportion du financement de la relance Covid aux secteurs verts, mais les dirigeants n'ont pas voulu s'engager sur un chiffre. Ils ont seulement accepté de "s'efforcer" d'allouer une "part ambitieuse".

[Pour plus d'informations](#)

Sommet du G7 : Les dirigeants s'engagent à agir pour le climat mais déçoivent les militants

Les nations du G7 ont convenu d'intensifier leur action en matière de lutte contre le changement climatique et ont renouvelé leur promesse de lever 100 milliards de dollars par an pour aider les pays pauvres à réduire leurs émissions. À l'issue d'un sommet en Grande-Bretagne, les dirigeants du G7 ont également promis d'aider les pays en développement à renoncer au charbon. Le Premier ministre britannique Boris Johnson, qui a accueilli la réunion de trois jours, a déclaré : "Nous avons été clairs ce week-end : l'action doit commencer par nous". Cependant, certains groupes environnementaux ont déclaré que les promesses manquaient de détails.

- Le G7 s'est engagé à éliminer progressivement le charbon dans la prochaine décennie et à mettre fin au financement du charbon à l'étranger d'ici la fin de 2021.
- La réunion ministérielle sur le climat et l'environnement de la présidence Britannique du G7 a produit un [communiqué](#) décrit comme un « document historique », soulignant la nécessité de placer le climat et la nature au cœur de la reprise économique.



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

- Le G7 s'est unanimement engagé à courber la courbe de la perte de biodiversité d'ici 2030 et à être net zéro d'ici 2050. D'autres succès clés ont été l'obtention d'un nouvel engagement pour mettre fin au financement international du charbon d'ici la fin 2021.
- Le premier G7 Net Zéro a fait preuve d'unité sur les résultats ambitieux de la COP26 :
 - Accélérer la fin de l'énergie au charbon,
 - L'adoption rapide de la mobilité électrique,
 - La décarbonation industrielle rapide cette décennie,
 - Mettre fin au financement des combustibles fossiles en donnant la priorité au charbon cette année,
 - Augmenter le financement climatique,
 - Plus d'action pour la nature, y compris le soutien aux terres et océans nationaux « 30 par 30 »,
 - Et l'accélération des réductions d'émissions en soumettant des NDC révisées avant la COP26.
- Les dirigeants du G7 se sont engagés à limiter la hausse des températures mondiales à 1,5 °C, atteignant le zéro net au plus tard en 2050 et ont mis à jour leur CDN qui réduisent de moitié les émissions collectives entre 2010-2030.
- Les dirigeants, y compris les États-Unis, l'UE et le Japon qui n'avaient pas d'objectifs préalables, ont reconnu et se sont engagés à accélérer l'abandon de l'énergie au charbon. Cela s'est manifesté par des engagements communiqués pour mettre fin au financement de l'électricité au charbon à l'étranger et soutenir la transition charbonnière des pays en développement avec de nouveaux fonds pouvant atteindre 2 milliards de dollars.

[Pour plus d'informations](#)

La BAD lève 20 millions \$ pour l'accès des entreprises à l'énergie renouvelable

La Banque africaine de développement (BAD) a annoncé avoir clôturé un financement concessionnel de 20 millions de dollars en faveur du fonds pour l'énergie durable pour l'Afrique (SEFA) pour la mise en œuvre de la plateforme de riposte Covid-19 dans le domaine des énergies hors réseau (PRC).

Les accords de prêt concessionnel ont été signés avec les gestionnaires de fonds Lion's Head Global Partners, Triple Jump et Social Investment Managers and Advisors, selon un communiqué de la banque. D'une durée de 5 ans, cette initiative d'un coût d'investissement de 50 millions de dollars US, lancée en décembre 2020, vise à fournir des capitaux d'assistance et de financement aux entreprises actives dans le secteur des énergies renouvelables, pendant et au-delà de la pandémie de la Covid-19, en vue d'atténuer les effets de la crise dans le domaine et assurer une reprise commerciale solide de l'industrie.

“L'impact de la pandémie de COVID-19 met en péril les immenses progrès réalisés au cours de la dernière décennie en matière d'électrification grâce aux technologies hors réseau à travers l'Afrique. Nous sommes ravis que cette initiative augmente la résilience du secteur et sommes impatients de travailler en étroite collaboration avec nos partenaires (...) pour permettre une expansion continue des activités pendant et au-delà de la crise”, a commenté Joao Duarte Cunha, chef de division pour les énergies renouvelables à la BAD.

[Pour plus d'informations](#)



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

Faire plus avec moins : Assurer une consommation et une production durable

Assurer des modes de consommation et de production durables a été l'un des plus grands défis mondiaux de ces cinquante dernières années. Avec l'adoption de l'objectif 12 de développement durable, "Assurer une consommation et une production durables", et l'intérêt croissant pour le modèle d'économie circulaire, il est possible de fixer des objectifs à l'échelle des systèmes pour toutes les sociétés, en reconnaissant que les principaux moteurs et solutions résident dans nos décisions économiques, financières et de gouvernance.

Chaque année, environ un tiers de la nourriture produite, soit 1,3 milliard de tonnes, est gaspillée, tandis qu'un milliard de personnes restent sous-alimentées et qu'un autre milliard se couche le ventre vide. Les ménages consomment 29 % de l'énergie mondiale et contribuent à 21 % des émissions de dioxyde de carbone (PNUE, 2020), ce qui souligne le lien important entre la consommation et la production durables (CPD) et le défi du changement climatique consistant à garantir l'accès aux énergies renouvelables et à réglementer les normes de construction afin de refléter les meilleures pratiques en matière d'architecture verte.

Si la population mondiale devait atteindre 9,6 milliards d'habitants d'ici 2050, il faudrait l'équivalent de près de trois planètes pour fournir les ressources naturelles nécessaires au maintien des modes de vie actuels (PNUE, 2020). Le rapport 2020 sur les objectifs de développement durable met en garde contre le fait que l'empreinte matérielle mondiale augmente plus rapidement que la croissance démographique et la production économique. Il note également comment les améliorations de l'efficacité des ressources dans certains pays sont compensées par une augmentation de l'intensité dans d'autres. Les subventions aux combustibles fossiles sont également citées comme une préoccupation majeure, tout comme la forte proportion de déchets alimentaires perdus dans les longues chaînes d'approvisionnement.

Malgré des décennies d'engagements multilatéraux, la dépendance du monde à l'égard des ressources naturelles s'est accélérée. Le Rapport 2020 sur les ODD observe que l'empreinte matérielle (matières premières nécessaires pour répondre aux besoins fondamentaux en matière d'alimentation, d'habillement, d'eau, de logement, d'infrastructures et d'autres aspects de la vie) est passée de 73,2 milliards de tonnes métriques en 2010 à 85,9 milliards de tonnes métriques en 2017, soit une augmentation de 17,4 % en seulement sept ans. En outre, si 79 pays et l'Union européenne ont fait état d'au moins un instrument politique nationale contribuant à la mise en œuvre du Plan-Cadre Décennal de Programmes en faveur de la Consommation et de la Production Durables (entre 2017 et 2019, seulement 10 % de toutes les politiques signalées en 2019 concernaient des instruments économiques et financiers, ce qui témoigne d'une opérationnalisation limitée de la vision du Plan-Cadre Décennal de Programmes en faveur de la Consommation et de la Production Durables.

Lors de la deuxième session de l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement en 2016, le Groupe international des ressources a été mandaté pour préparer un rapport intitulé « *Évaluation de l'utilisation des ressources mondiales: une approche systémique de l'efficacité des ressources et de la réduction de la pollution (2017)* ». Le Groupe a estimé que découpler l'activité économique et le bien-être humain de l'utilisation des ressources était un impératif. Le rapport a mis en évidence les liens complexes entre le bien-être humain, la prospérité économique et la résilience environnementale, ainsi que la nécessité pour les décideurs d'agir dans ces trois domaines pour obtenir des résultats transformateurs.

Adoptant une approche systémique, le Groupe a affirmé que l'amélioration du bien-être des personnes tout en réduisant au minimum l'utilisation des ressources et les impacts



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

environnementaux, en particulier grâce à une meilleure efficacité des ressources, est nécessaire pour réaliser l'ODD 12 ainsi que les autres ODD. Pour y parvenir, le groupe a soutenu la transformation des flux de matières "linéaires" d'aujourd'hui - de l'extraction à l'utilisation et à l'élimination - en flux "circulaires" grâce à une conception intelligente des produits qui intègre la normalisation, la réutilisation, le recyclage, la refabrication, le développement d'infrastructures efficaces et inclusives, et une nouvelle orientation vers la fourniture de services plutôt que la vente de produits matériels.

L'urgence climatique et la pandémie de COVID-19 ont accéléré la compréhension par le public et les gouvernements de la nécessité de modifier notre paradigme économique, avec des appels à "reconstruire en mieux" reconnaissant qu'il ne peut y avoir de retour en arrière systématique à l'ancien ordre économique. Toutefois, les mesures les plus utiles des progrès réalisés en matière de CPD ne se trouvent pas dans l'ensemble des indicateurs utilisés pour suivre les progrès des ODD. L'indicateur clé à rechercher est le passage d'une focalisation en aval sur la reconception de la production et de la consommation des particuliers ou des entreprises à une focalisation en amont sur les moteurs fondamentaux des priorités économiques nationales et internationales. Plutôt que de traiter les marchés, par exemple, comme des entités autonomes soumises à des intrusions réglementaires occasionnelles, il faut les considérer à nouveau comme les résultats d'un processus social se prêtant à une prise de décision démocratique. Cela doit s'accompagner d'un changement radical dans la manière dont la société aborde la question fondamentale de ce qu'elle valorise et si nous sommes prêts à continuer à accorder aux mécanismes d'échange et de fixation des prix du marché un statut privilégié pour déterminer ce qui doit être valorisé, produit et consommé. Tant que ce débat macroéconomique sur la valeur ne sera pas résolu en faveur de l'égalité et de la régénération socio-écologique, il sera difficile de voir comment les mécanismes de marché et de tarification appliqués à la biodiversité, aux forêts et aux terres peuvent produire des changements à long terme dans les pratiques de consommation.

[Pour plus d'informations](#)

Perspectives de développement des zones de transformation agroindustrielle spéciales en Afrique

Les Zones de transformation agro-industrielle spéciales (SAPZ) dans les zones rurales en Afrique constitue une solution spatiale pour le développement rural et l'urbanisation dispersée, selon une étude de recherche réalisée par la Banque africaine de développement (BAD). « La localisation des Zones de transformation agro-industrielle spéciales (SAPZ) dans les zones rurales apporterait des solutions spatiales aux défis de la géographie économique inégale posés par le sous-développement rural et par l'urbanisation rapide dans les pays africains », souligne cette étude intitulée « Perspectives de développement des SAPZ en Afrique: Leçons de l'expérience ».

L'urbanisation africaine se déroule au rythme le plus rapide du monde, et la Banque mondiale prévoit que plus de la moitié de la population totale du continent vivra dans des zones urbaines d'ici 2030, précise la même source. « Cela posera de nouveaux problèmes de développement aux villes du continent, déjà surchargées », fait remarquer l'étude qui souligne l'impératif d'observer que l'emplacement des SAPZ et l'amélioration des infrastructures, en particulier des routes et des services publics, ainsi que les possibilités d'emploi associées aux activités de ces zones constituent la base d'une solution spatiale à la fois au sous-développement rural et à l'urbanisation rapide.



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

La Banque soutient que la localisation d'agglomérations agro-industrielles dans de vastes zones géographiques, comme le suggère le modèle SAPZ, peut servir de catalyseur à la croissance de villes secondaires ou intermédiaires au sein du paysage rural, selon l'étude. « Si les solutions spatiales dédiées à l'agroalimentaire sont des instruments relativement nouveaux en Afrique, des exemples tirés d'autres régions en développement démontrent leur faisabilité et leur pertinence pour un développement équilibré (Oyelaran-Oyeyinka et Lal, 2017) », fait savoir la même source. Et de préciser que ces exemples venus montrent que les pôles de croissance de type SAPZ sont susceptibles de développer des agro-industries à valeur ajoutée compétitives et orientées vers l'exportation, qui ont des liens bénéfiques avec des producteurs locaux et avec d'autres secteurs de l'économie, en plus d'être reliées à des chaînes d'approvisionnement régionales et mondiales.

L'étude relève également que les leçons tirées des solutions spatiales existantes peuvent être appliquées à la planification et à l'exploitation des SAPZ afin de garantir qu'une part croissante du fardeau lié à la tendance à l'urbanisation rapide en Afrique sera canalisée vers de nouveaux pôles de croissance et, par conséquent, débouchera sur un modèle d'urbanisation plus dispersé.

« D'ores et déjà, les études de cas menées en Éthiopie et au Maroc montrent que les villes intermédiaires et les pôles d'agro-croissance faisant office de centres de transformation et de commercialisation pour les activités d'agro-industrialisation ne font pas qu'apparaître dans le paysage rural, mais qu'ils précipitent des changements économiques et sociaux qui rendent ces lieux attrayants pour les jeunes ruraux locaux en quête de travail qui, à défaut, auraient pu être attirés par la capitale ou d'autres centres urbains existants (OCDE, 2020) », souligne l'enquête.

Ces changements sont porteurs d'une série de promesses de transformation structurelle par le biais de l'agro-industrialisation, susceptibles de déboucher sur une plus grande diversification économique et un modèle d'urbanisation plus équilibré, précise la même source. L'objectif général de cette étude est de mener une réflexion sur les perspectives de développement d'un écosystème agro-industriel intégré en Afrique que la BAD a conçu et appelé « Zones de transformation agro-industrielle spéciales » (SAPZ).

La Banque a conceptualisé le modèle SAPZ comme sa marque en tant que solution de développement spatial dans le paysage rural en vue de réaliser la transformation agricole sur le continent. L'étude est conçue comme un « produit du savoir » destiné à fournir des informations pertinentes et des orientations stratégiques qui peuvent être utiles à la Banque pour la conception et la programmation du modèle SAPZ.

En tant que produit de connaissance pertinent pour la planification et la mise en œuvre des SAPZ, l'étude définit et explique les questions conceptuelles et stratégiques importantes, analyse les principaux problèmes de politique et facteurs institutionnels, et présente et interprète les preuves empiriques provenant d'études de cas abrégées, choisies parmi des expériences agro-industrielles existantes en matière de culture, d'agriculture intermédiaire, de pêche et de foresterie.

[Pour plus d'informations](#)

Les catastrophes météorologiques se sont multipliées au cours des 50 dernières années, causant plus de dégâts, mais moins de décès

Selon le rapport détaillé que vient de diffuser l'Organisation météorologique mondiale (OMM), une catastrophe d'origine météorologique, climatique ou hydrologique a été enregistrée en moyenne par jour au cours des 50 dernières années, entraînant quotidiennement le décès de 115 personnes et des dégâts se chiffrant à 202 millions de dollars des États-Unis (dollars É.-U.).



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

Le nombre de catastrophes a été multiplié par cinq durant cette période de 50 ans, sous l'effet du changement climatique et de la multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes, qu'un système de notification plus efficace permet aujourd'hui de signaler plus systématiquement. Néanmoins, grâce à une amélioration des systèmes d'alerte précoce et de la gestion des catastrophes, ces catastrophes ont entraîné presque trois fois moins de décès.

Selon l'Atlas de la mortalité et des pertes économiques dues aux phénomènes météorologiques, climatiques et hydrologiques extrêmes (1970-2019) qu'a publié l'OMM, plus de 11 000 catastrophes attribuées à ces phénomènes ont été signalées au cours de ces cinq décennies dans le monde, qui ont causé un peu plus de 2 millions de morts et des dégâts matériels s'élevant à 3,64 billions de dollars É.-U.

Ce document offre l'analyse la plus complète à ce jour des pertes humaines et économiques imputables aux phénomènes météorologiques, hydrologiques et climatiques extrêmes. On y trouve une évaluation de l'ensemble de la période de 50 ans, de même qu'un examen de chacune de ses décennies.

Entre 1970 et 2019, les facteurs météorologiques, hydrologiques et climatiques ont été à l'origine de 50 % de toutes les catastrophes, de 45 % de tous les décès et de 74 % de toutes les pertes économiques dont il a été rendu compte. Plus de 91 % de ces décès sont survenus dans des pays en développement (selon la classification des pays des Nations Unies). Parmi les 10 catastrophes les plus graves au cours de cette période, ce sont les sécheresses (650 000 morts), les tempêtes (577 232 morts), les inondations (58 700 morts) et les températures extrêmes (55 736 morts) qui ont prélevé le plus lourd tribut en vies humaines.

Le nombre de décès a toutefois diminué d'un facteur proche de trois entre 1970 et 2019. Il a été ramené de plus de 50 000 (dans les années 1970) à moins de 20 000 (dans les années 2010). Dans les années 1970 et 1980, on a enregistré chaque jour, en moyenne, 170 décès liés à ces phénomènes. Dans les années 1990, cette moyenne a diminué d'un tiers pour se ramener à 90 décès par jour, puis a continué à baisser dans les années 2010 pour se limiter à 40 décès par jour. En ce qui concerne les pertes économiques, les phénomènes les plus coûteux ont été les tempêtes (521 milliards de dollars É.-U.) et les inondations (115 milliards de dollars É.-U.).

Au cours de cette période de 50 ans, les dégâts imputables à ces catastrophes se sont chiffrés en moyenne à 202 millions de dollars É.-U. par jour. Les pertes économiques ont été multipliées par sept entre les années 1970 et les années 2010. On en a recensé sept fois plus entre 2010 et 2019 (383 dollars É.-U. par jour en moyenne sur la décennie) qu'entre 1970 et 1979 (49 millions de dollars É.-U.). Les tempêtes ont été la cause la plus fréquente de dégâts matériels et elles sont responsables des plus importantes pertes économiques sur la planète. C'est le seul type de catastrophes dont les ravages continuent de s'accroître.

Trois des 10 catastrophes les plus coûteuses sont survenues en 2017: les ouragans Harvey (96,9 milliards de dollars É.-U.), Maria (69,4 milliards de dollars É.-U.) et Irma (58,2 milliards de dollars É.-U.). À eux seuls, ces trois ouragans sont à l'origine de 35 % de l'ensemble des pertes économiques imputables aux 10 pires catastrophes du monde, entre 1970 et 2019.

[Pour plus d'informations](#)



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

Les nouvelles du climat au niveau national

Covid-19 : Nouvelle pollution due aux masques de protection sur les plages d'Agadir

Les équipements de protection individuelle, dont les masques de protection prolifèrent notamment sur les plages d'Agadir. Une étude menée par des chercheurs marocains pointe le manque de sensibilisation et d'éducation environnementale.

Au Maroc, les équipements de protection individuelle (EPI) sont devenus l'un des moyens incontournables pour se protéger contre le nouveau coronavirus. Leur utilisation croissante s'avère toutefois source importante de nuisance environnementale. En effet, si plusieurs veillent à s'en débarrasser en les jetant dans des poubelles, d'autres ne se privent pas de les abandonner dans la nature. Que ce soit dans nos rues, nos jardins publics ou même sur nos plages, ces EPI deviennent aussi visibles que les sacs en plastique.

Pour alerter sur la pollution par les EPI associée au Covid-19, des chercheurs marocains ont conduit une étude sur cette problématique dans le milieu marin. Mohamed Ben Haddada, Mohamed Rida Abelouaha, Sara Hajjia et Aicha Ait Allaa de la Faculté des sciences de l'Université Ibn Zohr d'Agadir ainsi que Gabriel E. De-la-Torreb de l'Université San Ignacio de Loyola de Lima (Pérou) se sont ainsi intéressés à l'abondance, les caractéristiques et la densité des équipements de protection individuelle sur les plages d'Agadir. Ils ont également évalué l'influence des mesures de confinement (fermeture et ouverture des plages publiques), de la zone de plage (zone intertidale et supralittorale) et de l'activité (baignade, surf ou pêche).

Pour ce faire, 11 plages d'Agadir ont été surveillées selon des protocoles standardisés pendant quatre mois consécutifs. L'étude a été menée sur deux périodes consécutives de 2021, y compris la période de restrictions sanitaires, lorsque les plages étaient encore fermées au public (1 à 8 semaines du 1er février au 30 mars), et après lorsque les plages ont rouvert (9 –16 semaines du 01 avril au 30 mai).

Ainsi, le suivi des EPI a été réalisé pendant 16 semaines. Au total, 689 articles ont été trouvés. Ces EPI étaient dominés par les masques faciaux (96,8%), suivis des écrans faciaux et des gants. Les masques faciaux étaient principalement composés de masques chirurgicaux à usage unique (98,4%) et le reste était en tissu. L'étude signale «une augmentation notoire des EPI observée pendant la période allant de la 9e à la 16e semaine d'échantillonnage», soit la période correspondant à l'après confinement. «En effet, 95,5% de tous les EPI identifiés ont été retrouvés après le confinement», assure-t-on.

Si elle reconnaît que la fréquentation élevée des amateurs de plages fait que celle-ci reste plus polluée comparée aux sites où le surf et la pêche sont les activités dominantes, l'étude souligne, plus loin, que la distinction entre les zones côtières lors de l'échantillonnage a permis de découvrir que le nombre d'EPI dans la zone supralittorale est «significativement plus élevé» que le nombre échantillonné dans la zone intertidale. «Cela suggère que la majorité des articles ont été apportés et laissés par des baigneurs qui s'assoient la plupart du temps dans la zone supralittorale pour rester à distance de la ligne de marée haute» Un comportement qui reste «probablement dû à une mauvaise éducation environnementale et à un manque de sensibilisation», estiment ses chercheurs.

[Pour plus d'informations](#)



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

Signature à Rabat d'une convention sur la protection de l'environnement

Une convention de partenariat sur la protection de l'environnement a été signée entre le département de l'Environnement relevant du ministère de l'Énergie, des mines et de l'environnement et le Centre national de l'énergie, des sciences et des techniques nucléaires (CNESTEN).

Le secrétaire général du département de l'Environnement, Mohamed Benyahia a indiqué dans un communiqué que la convention «concerne l'échange des expertises et des bonnes pratiques dans le domaine des recherches en laboratoires et la surveillance de l'état de l'environnement, en plus de la coordination sur la présence dans les colloques internationaux». Le directeur général du CNESTEN, Khalid Mediouri a ajouté que la coopération permettra de bénéficier des sciences et des technologies nucléaires et promouvoir les programmes nationaux relatifs à la gestion et la protection de l'environnement.

Un comité de suivi sera mis en place et établira un plan d'action annuel pour fixer les actions prioritaires et les projets conjoints prévus pour le renforcement des compétences techniques des deux institutions et la promotion de la recherche appliquée.

La convention vise également à renforcer la collaboration entre le Laboratoire national des études et de surveillance de la pollution (LNESE) et le CNESTEN dans le domaine de la surveillance et de l'évaluation environnementales. Par ses programmes, le LNESE contribue à la mise en application des lois et règlements en vigueur, au développement des normes de rejets ainsi qu'à la coordination du réseau des laboratoires opérants dans le domaine environnemental. Pour sa part, le CNESTEN s'est doté d'une plateforme scientifique et technique de pointe au niveau du Centre d'études nucléaires de la Maâmora. La plateforme comporte plusieurs laboratoires et installations spécialisés dans les différentes applications des sciences et technologies nucléaires dans différents secteurs socio-économiques.

L'Agence internationale de l'énergie atomique a désigné le CNESTEN en tant que centre d'excellence dans l'utilisation des techniques nucléaires et isotopiques dans le domaine de la protection de l'environnement de la gestion des ressources en eau.

[Pour plus d'informations](#)

Plan Maroc Vert : la BAD met en avant les facteurs clés de succès

La Banque africaine de développement (BAD) a mis en avant, dans une étude de recherche, les facteurs clés de succès du Plan Maroc Vert (PVM) et les enseignements à tirer de cette stratégie. Il s'agit entre autres de l'environnement institutionnel et des réformes juridiques qui ont permis d'attirer le secteur privé, ainsi que de l'expérience de l'agrégation avec les incitations et l'aide aux producteurs et aux acheteurs, indique la BAD dans cette étude sur les perspectives de développement des zones de transformation agro-industrielle spéciales (SAPZ) en Afrique.

Ainsi, le ministère de l'Agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts est chargé d'élaborer et de mettre en œuvre la politique publique de développement agricole et rural, fait remarquer la même source, estimant que l'actualisation juridique des instruments législatifs et réglementaires et des acteurs régissant le secteur agricole a été une étape importante de la mise en œuvre du premier volet du PMV.

Ces adaptations concernent les cadres juridiques régissant la production agricole (décret n°2-13-359), les organisations interprofessionnelles agricoles et halieutiques (loi n°03-13), l'agrégation agricole (loi n°04-12) pour le déploiement et l'amélioration de projets d'agrégation inclusifs, et les cadres



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

juridiques régissant la sécurité des produits alimentaires et la protection de la qualité des produits locaux issus de la production biologique (loi n°39-12), l'origine locale et les labels de qualité (loi n°25-06) et le conseil agricole (loi n°58-12) pour créer l'Agence nationale de conseil agricole (ANCA), relève l'étude.

Ces réformes juridiques se sont accompagnées de réformes institutionnelles des agences gouvernementales et d'interventions publiques dans le secteur agricole. Le ministère a recentré ses principales fonctions de réglementation, tandis que la prestation de services et le soutien à l'investissement dans l'agriculture ont été délégués à des agences autonomes et au secteur privé par le biais de partenariats public-privé.

La création de l'Agence de développement agricole (ADA) pour promouvoir l'investissement privé dans le secteur, de l'Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires (ONSSA) et de l'Office National du Conseil Agricole (ONCA) chargé de la formation et des services de conseil aux producteurs illustre parfaitement la façon dont la réforme institutionnelle a contribué à recadrer la répartition des tâches entre les agences étatiques et à créer un environnement propice pour attirer des investissements privés supplémentaires, explique la BAD. Entre 2008 et 2018, 104 milliards de dirhams d'investissements ont été obtenus en partie grâce à ces réformes, dont 40% d'investissements publics et 60% d'investissements privés, rappelle-t-elle.

Par ailleurs, la Banque souligne que les changements relatifs à l'agrégation de la production ont encouragé l'intégration verticale et horizontale le long des chaînes de valeur prioritaires. La loi régit les accords contractuels entre producteurs (agrégés) et acheteurs (agrégateurs) dans le cadre d'un projet d'agrégation et définit juridiquement l'agrégation (agricole) comme étant l'association volontaire d'un groupement de producteurs avec un acheteur spécifique par un contrat d'agrégation définissant à la fois le soutien technique à apporter par l'acheteur à ces producteurs et les conditions d'achat de leur production. Ces projets d'agrégation doivent viser à répondre à plusieurs objectifs. Il s'agit d'une meilleure organisation de la production agricole par l'assistance technique aux producteurs, et l'achat et/ou l'utilisation à titre collectif d'intrants et d'équipements de production, ainsi que de la facilitation de l'accès au financement et/ou à l'assurance agricole.

Il est aussi question d'avoir un meilleur accès aux marchés pour les producteurs et de l'ajout de valeur pour les produits agroalimentaires (par le conditionnement, le stockage, la transformation). Pour ce qui concerne la mise en place d'un système d'incitation consacré aux projets d'agrégation, 63 projets de ce type couvrant une superficie totale de 177.000 hectares ont été mis en œuvre au profit de 55.000 agriculteurs dont 80% de petits exploitants possédant moins de 5 hectares. Cet axe d'agrégation est important étant donné la composition du secteur agroalimentaire, d'environ 20.505 unités industrielles, principalement des petites et moyennes entreprises (PME), et 143.000 salariés. L'activité repose en grande partie sur la simple valeur ajoutée des produits dominants, notamment les céréales de mouture, l'huile, les fruits et légumes en conserve, le poisson en conserve et les aliments pour animaux.

Des capacités supplémentaires sont nécessaires pour que les PME se conforment aux exigences strictes (publiques et privées) en matière de sécurité alimentaire, de qualité, de traçabilité, d'étiquetage et de durabilité environnementale imposées par les marchés d'exportation à forte valeur vers lesquels le Maroc entend diversifier sa production. "La stratégie d'agropoles et d'agrégation du gouvernement menée au titre de la première phase du Plan Maroc Vert (2008-2014) a été revue en 2014. Il a été recommandé de donner davantage la priorité à la promotion des investissements dans l'ajout de valeur, la transformation agroalimentaire et la diversification des marchés. Des progrès ont été réalisés au niveau institutionnel grâce à d'importantes réformes juridiques et organisationnelles et



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

des résultats ont été observés au niveau des exploitations avec l'expansion de la production et des gains de productivité", fait savoir la BAD. Il importe d'insister davantage sur le développement de la chaîne de valeur en aval des exploitations agricoles, sur la diversification des marchés et sur la mobilisation d'investissements plus importants du secteur privé dans les agropoles, préconise-t-elle.

[Pour plus d'informations](#)

Fonds Vert pour le Climat : l'ADA réaccréditée, un nouveau gage de confiance

L'Agence pour le Développement Agricole (ADA) a décroché sa ré-accréditation auprès du Fonds Vert pour le Climat (FVC) à l'occasion du 29ème conseil d'Administration du FVC, organisé du 28 juin au 1er juillet 2021 virtuellement depuis Songo en Corée du Sud.

Une des deux premières entités réaccréditées par le FVC à l'échelle internationale, l'ADA se félicite des performances enregistrées courant son premier mandat d'accréditation auprès du FVC, confirme aussi son appui continu aux stratégies nationales et aux engagements internationaux du Royaume en matière de lutte contre le changement climatique et s'engage à poursuivre son ascension pour les 5 prochaines années.

Cette reconnaissance confère à l'Agence, première Entité Accréditée au Maroc, de continuer de s'acquitter de ses responsabilités et lui permet l'accès direct aux ressources financières du FVC, pour le financement de projets résilients aux changements climatiques, à travers des dons, pour des montants allant jusqu'à 50 millions de dollars américains par projet.

La ré-accréditation de l'ADA est l'aboutissement de son fort engagement, pour le renforcement de la résilience du secteur agricole au changement climatique principalement et la saisie des opportunités offertes par la "finance climat" pour la levée de fonds nécessaires à la concrétisation des programmes et projets de développement durable, présentés aussi bien par le Département de l'Agriculture que par les autres départements ministériels et institutions publiques.

Pour rappel, le Fonds Vert pour le Climat est un mécanisme financier de l'Organisation des Nations unies, rattaché à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Il vise à transférer des fonds des pays les plus avancés à destination des pays les plus vulnérables pour mettre en place des projets combattant les effets des changements climatiques ou d'adaptation au changement climatique.

[Pour plus d'informations](#)

Lancement de la base de données et du site des Marocains du Monde experts en technologies vertes « Green MDM »

Faisant suite à la Cérémonie de présentation du programme de mobilisation des compétences dans le domaine des technologies vertes organisée en mars dernier, l'Institut de Recherche en Énergie Solaire et Énergies Nouvelles (IRESEN), lance le site du programme avec le soutien du Ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement et le Ministère délégué chargé des Marocains Résidant à l'Étranger.

Ces trois acteurs ont décidé de joindre leurs forces afin de faciliter et de catalyser la dynamique de transfert de savoir et de savoir-faire dans le domaine des énergies renouvelables et en optimiser l'impact sur notre économie nationale, en lançant le programme GREEN MDM. Cette coopération vise à créer des synergies entre les Marocains du monde (MDM), dans le domaine des énergies renouvelables et des technologies vertes pour contribuer au développement durable de notre pays et à l'atteinte de nos objectifs de transition énergétique et aussi de renforcer la contribution des



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

Marocains du monde dans le chantier de la mise en œuvre du nouveau modèle de développement présenté à Sa Majesté le Roi le 25 Mai 2021 à Fès.

C'est dans ce contexte qu'un site web dédié a été mis en ligne offrant de multiples informations sur le programme et ses différents volets d'interventions. Élément central du programme, le site permet d'accéder à la base de données GreenCONNECT qui répertorie l'expertise des Marocains du monde opérant dans les énergies propres, avec plus de 200 experts identifiés. Cette base permet de mettre en avant l'expertise des Marocains du monde notamment grâce à des capsules vidéo dans lesquelles les experts présentent leur parcours et leur expertise. Elle contribuera au développement d'un espace international de partage et de création entre les experts marocains du monde, en faveur d'un Maroc plus innovant, plus vert et plus prospère. Les Marocains du Monde participent ainsi au renforcement des capacités dans le domaine de la recherche et l'innovation au Maroc. Le site web offre également un éclairage sur différentes activités du programme :

- Le Green AWARD: L'objectif de ce concours est d'identifier et récompenser les marocains du monde porteurs de projets en lien avec les technologies vertes et ayant un impact au Maroc;
- Le Green MENTOR : Les activités de mentorat visent la mise en relation des experts MDM et des communautés scientifiques et académiques Marocaines. Le mentor identifié comme l'expert MDM offrira son soutien aux mentorés en leur transmettant des connaissances, des ressources et des conseils dans le but de les aider à renforcer leurs compétences et le développement de leurs projets.
- Le GreenMDM SUMMIT : Rencontre phare du programme, qui réunira les Marocains du monde opérant dans l'écosystème de l'innovation et des technologies vertes. Chercheurs, investisseurs, entrepreneurs, industriels et décideurs du domaine se réunissent à travers des panels, des sessions de réflexion et de networking pour créer les ponts nécessaires à la valorisation des technologies propres. La première édition du GreenMDM SUMMIT aura lieu du 1er au 3 décembre 2021 à Marrakech.
- GreenBOOKS : L'une des composantes du programme GreenMDM qui vise à accompagner et financer les experts MDM pour la publication et l'édition de livres scientifiques dans le domaine des énergies renouvelables et des technologies vertes.

Le site est actuellement en ligne est disponible sur www.greenmdm.ma .

[Pour plus d'informations](#)

IRESEN et Classic Events organisent une course de voitures solaires sur plus de 2500 km

L'Institut de Recherche en Énergies Solaires et Énergies Nouvelles (IRESEN) s'est allié à l'organisme Hollandais "Classic Events" et à la région de "Souss-Massa" pour proposer un nouveau challenge lors de cette nouvelle édition 2021, de taille aux équipes participantes, une course de voitures solaires sur 5 jours et 5 étapes avec un total parcouru de 2 500 Km en utilisant seulement l'énergie solaire. En effet, le "Solar Challenge Morocco 2021" qui se déroulera du 23 au 29 Octobre 2021 entre Agadir et Merzouga mettra au défi des équipes de renommée mondiale pour décider qui a créé le prototype solaire avec le meilleur package qui allie rapidité et économie d'énergie. Cette édition programmée du 25 au 29 octobre prochain, constitue selon les organisateurs une opportunité pour les étudiants dynamiques et déterminés rouler des pieds de l'Atlas au dunes d'Erg Chebbi avec un seul objectif en tête : être premier à la ligne d'arrivée et avec comme seule source de propulsion : le Soleil. Initié par IRESEN en 2013, le « Moroccan Solar Race Challenge » était la première course de voitures solaires organisée au Maroc se traçant des objectifs pédagogiques et scientifiques. Cette course, destinée initialement aux étudiants marocains et étrangers des établissements d'enseignement supérieur, se



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

traçait des objectifs de sensibilisation et d'innovation pour proposer des solutions nouvelles pour une mobilité du future plus durable.

[Pour plus d'informations](#)

Forum International des Énergies de Industrie: Décarbonation, quelles opportunités pour l'industrie marocaine ?

Le Cluster solaire et Industrie du Maroc Magazine (IDM) ont réunis le mardi 27 juillet 2021, les industriels, professionnels, experts locaux et internationaux des énergies vertes, et les institutions publics et privées, pour la première édition du Forum International des Énergies de l'Industrie (FIEI) sous le thème « Décarbonation, quelles opportunités pour l'industrie marocaine ? ». Un évènement ayant mis l'accent sur l'importance de décarboner le tissu industriel pour une meilleure compétitivité. Tenue en format hybride, cette rencontre qui sera un rendez-vous annuel, a connu la participation de plus de 3 500 acteurs de l'écosystème désireux de s'informer sur les opportunités qu'offrent le passage et l'adoption des énergies renouvelables et technologies vertes.

L'évènement a été notamment marqué par le mot d'ouverture du Ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Économie Verte et Numérique, Moulay Hafid Elalamy, qui a souligné le fait que l'énergie renouvelable au Maroc est suffisante pour décarboner notre industrie. Pas seulement pour se conformer à la taxe carbone de « l'Union Européenne qui absorbe 65% des exportations du Maroc », mais surtout comme levier de compétitivité, car favorisant des taux d'intégration supérieurs. Insistant sur le coût accessible de cette énergie renouvelable, il a ainsi encouragé les industriels à s'inscrire dans la dynamique de décarbonation. Rappelant au passage les principaux chantiers mis en place pour réussir le pari de la décarbonation dont notamment le lancement imminent de 150 projets industriels dans le cadre de l'économie vert en vue de donner un coup d'accélérateur, et un projet de gaz en cours de finalisation.

Pour sa part la directrice Générale du Cluster Solaire Madame Fatima Zahra El Khalifa a indiqué : « La décarbonation n'est plus une actualité ou une vision mais aujourd'hui il s'agit d'une obligation et d'une réalité au niveau de laquelle le Maroc s'inscrit. À présent tous les ingrédients sont réunis pour mettre en œuvre ce chantier », elle a également rappelé le rôle que joue le Cluster Solaire dans le développement d'une filière ENR compétitive au Maroc, et le soutien apporté aux industriels afin de réussir une transition vers une économie verte, synonyme de résilience, compétitivité et durabilité.

Monsieur Saïd Mouline Directeur général de l'AMEE quant à lui a rappelé la légitimité de cet évènement et l'importance de la décarbonation afin d'améliorer la compétitivité des entreprises tout en baissant la facture énergétique. « La décarbonation se fera au Maroc, pas seulement pour la taxe carbone, mais pour le bien de l'économie et l'environnement, ainsi que pour rendre l'Industrie et les entreprises plus compétitives. C'est une révolution dans le domaine de la mobilité durable, parce que nous pouvons gagner à plusieurs niveaux, que ce soit logistique ou industriel ».

[Pour plus d'informations](#)

La nouvelle usine d'OCP à Safi, une première mondiale en termes d'environnement

Dans son complexe industriel de Safi, l'OCP a investi dans plusieurs projets innovants pour améliorer sa performance environnementale et économique. Dernier en date dont les travaux ont démarré, celui de la nouvelle ligne de production d'acide sulfurique PS4. OCP investit 1,2 milliard de dirhams dans la construction d'une nouvelle ligne de production d'acide sulfurique PS4. Ce projet entre dans le cadre d'une série d'investissements entrepris par OCP qui misent sur des solutions innovantes encourageant



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

le développement durable. L'accent y est mis sur la réduction des émissions atmosphériques, l'efficacité énergétique et l'économie circulaire.

[Pour plus d'informations](#)

Une feuille de route dédiée à la valorisation énergétique de la biomasse au Maroc

La nouvelle feuille de route pour la Valorisation énergétique de la biomasse (VEB) vise l'utilisation durable de la biomasse en tant que source d'énergie renouvelable et respectueuse du climat. Le ministère de l'Énergie, des mines et de l'environnement a annoncé, le lundi 30 août, l'élaboration de la feuille de route pour la valorisation énergétique de la biomasse (VEB).

Cette feuille de route vise l'utilisation durable de la biomasse en tant que source d'énergie renouvelable et respectueuse du climat, afin d'atteindre le triple impact positif sur les plans social, environnemental et économique, aussi bien à l'échelle nationale que régional et locale et ce, tout au long de la chaîne de valeurs, depuis la collecte jusqu'à la valorisation finale de la ressource biomasse.

À la lumière du développement de la valorisation énergétique de la biomasse à l'échelle mondiale, le projet « feuille de route nationale » pour la VEB a été mis en place sur la base d'un diagnostic et d'une analyse du gisement à l'échelle nationale et régionale, tout en tenant compte des différentes orientations sectorielles, a relevé le ministère dans un communiqué. La feuille de route est basée sur des scénarii d'évolution de l'utilisation énergétique de la biomasse à grande échelle.

En effet, elle présente le potentiel pour les secteurs de l'agriculture, de la sylviculture, des déchets et des eaux usées et propose un plan d'actions pour optimiser la valorisation énergétique à l'horizon 2030. Par ailleurs, le potentiel énergétique technique s'élève à environ 13,4 millions MWh par an (énergie primaire), dont 6,6 millions MWh par an issus du secteur agricole, 3,5 millions MWh issus du secteur forestier, 3,1 millions MWh par an issus du secteur des déchets et 0,2 million MWh par an issu du secteur des eaux usées.

Dans le but d'évaluer le développement futur des potentiels de la biomasse et de sa valorisation énergétique à l'horizon 2030, trois scénarii ont été développés, prenant en compte les différents potentiels énergétiques primaires issus de la biomasse. Elle présente, ainsi, un potentiel en énergie primaire qui varie entre 17 TWh/an et 25 TWh/an à l'horizon 2030. Les projets de VEB ne nécessitent pas des investissements importants pour le développement du réseau électrique en raison de leur taille généralement petite ou moyenne et requièrent un raccordement au réseau électrique à moyenne ou basse tension

[Pour plus d'informations](#)

Appel à projets pour la recherche sur la protection de la biodiversité et des écosystèmes

Un appel à projets sera lancé dans le cadre du projet européen Biodiversa du programme Horizon Europe, portant sur la protection de la biodiversité et des écosystèmes terrestres et maritimes, a annoncé le département de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique au Maroc. Cet appel à projets, dont le lancement est programmé pour le mois d'octobre 2021 et la date limite de dépôt des pré-propositions est fixée pour novembre 2021, vise à soutenir des projets de recherche portant sur la protection de la biodiversité et des écosystèmes terrestres et maritimes. Le budget global alloué à cet appel à projet est de 18,72 millions d'euros. Le département s'est associé au consortium du projet européen Biodiversa, ouvert aux pays membres et aux pays associés du programme Horizon Europe et ce, dans le cadre du renforcement de la coopération scientifique et technologique dans le domaine de la Biodiversité. Selon la même source, les informations sur le pré-



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

lancement et la recherche des partenaires sont disponibles sur le lien <https://www.biodiversa.org/1912>.

[Pour plus d'informations](#)

Risques climatiques : le Maroc au 61^e rang en termes d'exposition des enfants

Dans le rapport de l'UNICEF intitulé "La crise climatique est une crise des droits de l'enfant", le Maroc est classé au 61^e rang en termes d'exposition des enfants aux risques climatiques, sur un total de 163 pays. Ce [rapport](#) vise à présenter l'Indice des risques climatiques pour les enfants (IRCE). Cet indice n'inclut pas les petits États insulaires en développement (PEID) dont la superficie est inférieure à 20 000 km², en raison de la disponibilité limitée des données.

« Alors qu'un grand nombre de PEID sont confrontés à de graves menaces existentielles dues aux changements climatiques, celles-ci ne sont pas suffisamment reflétées dans les données ni prises en compte de manière adéquate dans les indices multi-aléas. C'est pourquoi les PEID ne sont pas inclus dans la présente édition. Les versions futures de l'Indice viseront à répondre aux exigences en matière de données pour ces contextes », précise le rapport.

À l'échelle planétaire, « presque tous les enfants sont exposés à au moins une catastrophe naturelle, des chocs et stress climatiques et environnementaux majeurs », indique l'UNICEF. D'autre part, un milliard d'enfants, soit près de la moitié des enfants de la planète, sont exposés à un risque climatique extrêmement élevé. « Et cela se passe en ce moment même », alerte la même source. A la tête du classement se positionne la République centrafricaine, suivie du Tchad et du Nigéria. La Nouvelle-Zélande, le Luxembourg et enfin l'Islande se trouvent à la fin du classement. Il s'agit des trois pays où les enfants sont les moins exposés aux risques climatiques.

[Pour plus d'informations](#)



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des **Nouvelles du Climat**, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com.